

## Les différents conseils, les équipes

La semaine du maître comporte 27 heures de travail dont 26 avec les élèves soit 36 heures de déchargée dont :

- **6h pour le conseil des maîtres** (1fois par trimestre au moins) : rédaction du projet d'école, traitement des problèmes de la vie de l'école. Une copie du compte rendu est adressée à l'IEN. Les maîtres, le directeur, le RASED
- **12h pour le conseil de cycle** qui élabore le projet pédagogique de chacun des cycles. Equipe pédagogique du cycle
- **6h pour le conseil d'école** qui vote le règlement intérieur, est l'interlocuteur avec la mairie etc. le maire, les maîtres, le directeur, le RASED, les représentants des parents d'élèves, le délégué départemental de l'éducation nationale.
- **12h pour la formation continue** sous forme d'animation pédagogique
- Journées de prérentrée

**Conseil de ZEP** : centré sur le projet de zone. Regroupe les différents acteurs de la ZEP : les directeurs et chefs d'établissement et l'IEN.

### Les équipes

**L'équipe pédagogique** : centrée sur les apprentissages et pratiques scolaires. Regroupe les membres du conseil des maîtres et du conseil de cycle.

**L'équipe éducative** : c'est l'équipe pédagogique élargie aux parents au médecin scolaire et de toute personne en contact avec les élèves dans le milieu scolaire.

### Le travail d'équipe

- lors du décloisonnement
- lors d'échanges de service
- lors du projet d'école

Gestion rigoureuse du travail d'équipe :

- élaboration
- suivi
- réunions

Le travail en équipe demande à chacun des qualités d'écoute, de tolérance, d'esprit d'initiative mais aussi le partage des connaissances et des tâches => nouvelle dimension du métier qui amplifie la notion de polyvalence.